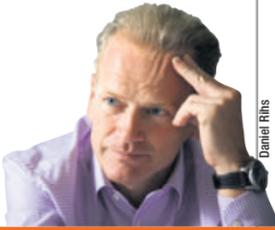


DÉCRYPTAGE

L'Italie après Berlusconi
Le nouveau gouvernement doit faire face à un lourd héritage **PAGE 43**

CARSTEN SCHLOTTER

«Nous allons vers un Internet mobile à deux vitesses» **PAGE 35**



MULTIMÉDIA

La cuisine se met au Net
Tablettes et smartphones libèrent la créativité des chefs **PAGE 44**

ÉCONOMIE

« Les priorités du Japon résident dans la (...) reconstruction et dans l'adoption d'un solide plan à moyen terme pour réduire sa dette publique »
CHRISTINE LAGARDE
Directrice générale du FMI

Des cadres genevois auraient sabordé des enquêtes Japan Tobacco accusé de couvrir des contrebandiers

FUITES Un ancien chef de la sécurité du cigarettier avait dénoncé sa hiérarchie genevoise, qui aurait étouffé des enquêtes. Il a été licencié, et des milliers de documents ont été publiés. JTI dénonce une machination.

François Pilet
francois.pilet@edipresse.ch

L'affaire est des plus embarrassantes pour le cigarettier Japan Tobacco, et en particulier pour son quartier général genevois, Japan Tobacco International (JTI), qui supervise les activités mondiales du groupe. Des milliers de notes, de rapports et d'e-mails internes, certains signés de hauts cadres de JTI à Genève, ont été rendus publics le 4 novembre dernier par un réseau de journalistes basé en Europe de l'Est, le Organized Crime and Corruption Reporting Project (OCCRP). Ces documents ont été divulgués par d'anciens enquêteurs de JTI spécialisés dans la lutte contre la contrebande. Le porte-parole de JTI, Guy Côté, a confirmé l'origine de la fuite au «Matin Dimanche». Le groupe se dit victime d'une machination ourdie par ces anciens employés, qui auraient été licenciés pour fautes graves.

Tolérance zéro

Les sources de l'OCCRP affirment, documents à l'appui, que des cadres genevois de JTI auraient sciemment sabordé des enquêtes internes qui menaçaient d'éclairer les protections dont jouissaient de puissants réseaux de contrebandiers au sein de l'entreprise. Au cœur de l'affaire apparaît Dave Reynolds, un ancien analyste de la CIA employé depuis 2004 par la division Asie-Pacifique du groupe, puis nommé au rang d'enquêteur en chef de JTI en



Un ancien chef de la sécurité de JTI a été licencié alors qu'il enquêtait sur les réseaux de contrebande en Europe de l'Est et au Moyen-Orient. AP/Visar Kryeziu

« Mon équipe a été confrontée à des réticences grandissantes de la part de hauts cadres de JTI à Genève »

DAVE REYNOLDS
Ancien cadre de JTI

2008. Le 10 avril 2010, un vendredi, Dave Reynolds court-circuitait sa hiérarchie genevoise et s'adressait par e-mail à l'avocat en chef de Japan Tobacco, Ryuichi Shimomura: «Durant mes quatre années passées au sein de la division Brand Integrity en Asie, je n'ai jamais rencontré de difficultés avec le management. Or après ma promotion, mon équipe a été confrontée à des réticences grandissantes de la part de hauts cadres de JTI à Genève. En particulier, nous avons reçu l'ordre de cesser nos enquêtes sur les liens possibles d'employés de JTI avec des contrebandiers connus.» Le lundi suivant, Dave Reynolds était licencié. Dans les mois qui ont suivi et jusqu'en juillet dernier, tous les membres de son équipe ont été progressivement remplacés. Epinglée dans plusieurs affaires tout au long des années 2000, JTI avait versé une amende de 400 millions d'euros et signé un «accord contraignant» avec la Commission européenne en 2007. Celui-ci l'obligeait à adopter une «tolérance zéro» face à la contrebande. L'application de cet accord est supervisée par l'Office européen de lutte antifraude (OLAF).

Des «liens importants»
Dave Reynolds et son équipe s'étaient notamment intéressés à un distributeur jordanien, IBCS, qu'ils considéraient comme un grand pourvoyeur de cigarettes de contrebande au Moyen-Orient. C'est lors de cette enquête que les relations avec la hiérarchie de JTI se seraient tendues. En 2009, le chef de la «compliance», Jean-Luc Perréard, s'inquiétait des conséquences d'une saisie impliquant IBCS et qui devait être annoncée à l'OLAF. «Comme vous le dites, nous devons rédiger cette lettre de manière à ce qu'elle puisse être transmise à l'OLAF», acquiesçait un autre cadre, soulignant «l'importance de nos liens avec IBCS».

JTI refuse de commenter toute «allégation spécifique» en référence à ces documents, que Guy Côté décrit comme «trompeurs», «partiels», «sélectionnés à dessein» et «peut-être truqués.» Le cigarettier n'a toutefois porté plainte ni contre l'OCCRP, ni contre les anciens employés soupçonnés d'être à l'origine des fuites. De son côté, Dave Reynolds a su rebondir, et travaille aujourd'hui pour le FBI à Washington. L'OLAF n'a pas souhaité faire de commentaire à ce stade.

LE COMMENTAIRE



FRANÇOIS PILET
Chef de la rubrique économie

Pas vu, pas pris

«Nous ne faisons pas de contrebande ni ne l'encourageons.» Voilà ce que répondait un porte-parole de British & American Tobacco il y a exactement dix ans, suite à un article du *Guardian*. Un cadre licencié en 1999 avait raconté au quotidien, documents à l'appui, comment

La Suisse reste la base arrière favorite de ces compagnies qui jouent avec les mots comme avec les lois et les frontières

BAT International, via une filiale basée à Zoug, organisait «de A à Z» le marché de la contrebande de la Suisse. A l'époque, BAT refusait de «commenter des documents hors contexte».

Novembre 2011: gardez le «International» et remplacez par Japan Tobacco. Les dénégations sont les mêmes, mot pour mot. Sauf qu'aujourd'hui, les cigarettiers n'ont plus droit au bénéfice du doute. Que s'est-il passé en dix ans? La Commission européenne a infligé des centaines de millions d'euros de pénalités, en 2007 et 2010, à JTI et BAT. Les multinationales du tabac ont fait amende honorable, ont promis qu'on ne les y reprendrait plus.

Dans leur langage, cela signifiait «s'adapter». Le marché de la contrebande n'a pas disparu. Au contraire, il explose partout dans le monde et reste la deuxième activité criminelle la plus profitable après le trafic de drogues. Et la Suisse reste elle aussi la base arrière favorite de ces compagnies qui cultivent le secret des affaires, jouent avec les mots comme avec les lois et les frontières – toujours à leur avantage –, et dont le principal «business» consiste à éviter de se faire prendre.

SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ SUR NOTRE SITE...

www.lematin.ch

PUB

Le Matin À NE PAS MANQUER
MARDI ET SAMEDI PROCHAINS DANS «LE MATIN»,
TENTEZ DE GAGNER DES PLACES DE SPECTACLE POUR TOUTE LA FAMILLE!

MAGIC CIRCUS show
300 billets à gagner pour ce spectacle haut en couleur créé avec des artistes de 9 à 14 ans provenant des écoles de cirque internationales, le samedi 26 novembre à 12h30 à Genève
WWW.LEMATIN.CH